



MODE D'EMPLOI

Article N° : 67 320 05 / 67 320 25

GEL DE CONTACT DE TRANSMISSION

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE (§13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

N.B. Utilisation possible pour une épilation à la lumière pulsée.

PRECAUTION D'EMPLOI :

Bien refermer le contenant après chaque utilisation et bien stocker. Ne comporte pas de date limite d'utilisation mais peut être utilisé pendant 5 ans. Eviter tout contact avec les yeux et les muqueuses.